

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

## Délibération du conseil communautaire

du 8 avril 2019

n°3

page 1/4

### EXTRAIT :

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**  
COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 82

**PRESENTS (61) :** J.P. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, H. PREHER, C. FARINEAU, F. BRAILLARD, E. AZIHARI, B. ROUSSENQUE, E. PHILIPPONNEAU, G. MAUDUIT, D. BEAUDEUX, G. MICHAUD, F. MÉRY, P. BARAUDON, C. GIGUET GLUCK (suppléante de JM. TARDIF), A. PICHON, J. ROY, JP. BARBOT, B. HENEAU, I. BARREAU, D. BOIREAU, J.C. BONNET, L. ROY, J. GAUTHIER, B. MORIN, P. BIGOT, B. de COURRÈGES, P. MOREAU, P. GUÉNAIRE, F. MERCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIER, D. TREMBLAIS, P. VILLETTE, R. GRANDIN, JL. POYANT, A. GUIMARD, C.PIAULET, B. SULLI, D. GAUTHIER, L. CLAVE, Y. BOINOT, G. WIBAUX, T. PRIEUR, A. BRAGUIER, JP. CONTE, M. GODET, Y. ÉCALE, G. PEROCHON, D. MARTIN, M. CHAINEAU, D. CHAINE, JF. DABILLY, P. ROCHER, P. BERNARD, M. PONTIER.

**POUVOIRS (11) :** C. DAGUISÉ mandant a pour mandataire JP. ABELIN  
L. JUGÉ mandant a pour mandataire H. COLIN  
B. FONTAINE mandante a pour mandataire P. ROCHER  
JM. MEUNIER mandant a pour mandataire à M. LAVRARD  
T. BAUDIN mandant a pour mandataire J. MELQUIOND  
N. CASSAN FAUX mandante a pour mandataire L. RABUSSIER  
M. MONTASSIER mandante a pour mandataire P. MIS  
F. SCHMITT mandant a pour mandataire JP. CONTE  
M. METAIS mandant a pour mandataire F. MÉRY  
Y. GANIVELLE mandant a pour mandataire P. BARAUDON  
J. DUMAS mandant a pour mandataire AF. BOURAT

**EXCUSES (10) :** E. AUDEBERT, JM. MAZAUD, M. FAVREAU, ML. CHABOT, F. REBY, E. BAILLY, P. BARBOT, JJ. BERTHELLEMY, C. PÉPIN, P. FOUCTEAU

Nom du secrétaire de séance : Christine PIAULET

**RAPPORTEUR : Monsieur Henri COLIN**

**OBJET :** Budget principal, budgets annexes des transports urbains, de l'assainissement, de la gestion redevances déchets, de l'immobilier économique, de l'aménagement des zones d'activités - Affectation du résultat de fonctionnement 2018

*Le compte administratif 2018 étant adopté, il convient maintenant d'affecter les résultats qui sont repris au budget primitif.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 et plus particulièrement le tome II, titre 3, chapitre 5 sur la détermination du résultat de la section de fonctionnement, prévoyant que l'autorité délibérante doit affecter le résultat de la section de fonctionnement apparaissant au compte administratif à la clôture de l'exercice (budget principal, budget annexe de l'aménagement des zones d'activités, budget annexe de l'immobilier économique, budget annexe de la gestion redevances déchets et de la gestion des stocks du magasin général),

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M43 et plus particulièrement le titre 3, chapitre 3, paragraphe 4 concernant la détermination du résultat de la section de fonctionnement, et son affectation par l'assemblée délibérante (budget annexe des transports urbains),

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M49 et plus particulièrement le titre 3, chapitre 3, paragraphe 4 concernant la détermination du résultat de la section de fonctionnement et son affectation par l'assemblée délibérante (budget annexe de l'assainissement),

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT****Délibération du conseil communautaire**

du 8 avril 2019

n°3

page 2/4

VU la délibération n° xxx du conseil communautaire du 8 avril 2019 approuvant les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2018,

**CONSIDERANT** les résultats de clôture de l'exercice 2018, le conseil communautaire, ayant délibéré :

**BUDGET PRINCIPAL**

<b>Section de fonctionnement</b>	
Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2017 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	6 423 385,71 €
Solde des crédits reportés de 2018 à 2019	0,00 €
Solde de la section de fonctionnement après reports	6 423 385,71 €

<b>Section d'investissement</b>	
Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	7 579 356,98 €
Solde des crédits reportés de 2018 à 2019	-5 520 000,09 €
Solde de la section d'investissement après reports	2 059 356,89 €

décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement soit 6 423 385,71 € selon la répartition suivante :

- en excédent de fonctionnement capitalisé à la section d'investissement (article 1068) pour un montant de 4 423 385,71 €,
- en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 2 000 000 €.

la totalité du résultat de la section d'investissement en excédent d'investissement reporté à la section d'investissement (article 001) pour un montant de 7 579 356,98 €

**BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS**

<b>Section de fonctionnement</b>	
Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	769 916,59 €

<b>Section d'investissement</b>	
Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	1 088 159,03 €
Solde des crédits reportés de 2018 à 2019	-429 988,22 €
Solde de la section d'investissement après reports	658 170,81 €

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT****Délibération du conseil communautaire**

du 8 avril 2019

n°3

page 3/4

- décide d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 769 916,59 €.

- décide d'affecter la totalité du résultat de la section d'investissement en excédent d'investissement reporté à la section d'investissement (article 001) pour un montant de 1 088 159,03 €

**BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT****Section de fonctionnement**

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	2 061 874,31 €
--	----------------

**Section d'investissement**

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	4 445 026,96 €
Solde des crédits reportés de 2018 à 2019	-1 040 636,83 €
Solde de la section d'investissement après reports	3 404 390,13 €

- décide d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 2 061 874,31

- décide d'affecter la totalité du résultat de la section d'investissement en excédent d'investissement reporté à la section d'investissement (article 001) pour un montant de 4 445 026,96 €

**BUDGET ANNEXE DE L'AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES****Section de fonctionnement**

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	- 1 113 340,99 €
--	------------------

**Section d'investissement**

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	-1 134 245,29 €
Solde des crédits reportés de 2018 à 2019	0,00 €
Solde de la section d'investissement après reports	-1 134 245,29 €

constate :

- un déficit de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 1 113 340,99 €.
- un déficit d'investissement reporté à la section d'investissement (article 001) pour un montant de 1 134 245,29 €.

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT****Délibération du conseil communautaire**

du 8 avril 2019

n°3

page 4/4

Ces déficits seront couverts par les ventes de terrains à venir

**BUDGET ANNEXE DE LA GESTION REDEVANCES DECHETS****Section de fonctionnement**

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	82 624,85 €
--	-------------

décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement soit 82 624,85 € selon la répartition suivante :

- en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 82 624,85 €.

**BUDGET ANNEXE DE L'IMMOBILIER ECONOMIQUE****Section de fonctionnement**

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	440 949,36 €
--	--------------

**Section d'investissement**

Résultat cumulé fin 2018 (comprenant le résultat de l'exercice 2018 et le résultat reporté des exercices antérieurs)	467 462,95 €
--	--------------

Solde des crédits reportés de 2018 à 2019	-185 385,10 €
---	---------------

Solde de la section d'investissement après reports	282 077,85 €
--	--------------

décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement soit 440 949,36 € selon la répartition suivante :

- décide d'affecter la totalité du résultat de la section de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement (article 002) pour un montant de 440 949,36 €.

- décide d'affecter la totalité du résultat de la section d'investissement en excédent d'investissement reporté à la section d'investissement (article 001) pour un montant de 467 462,95 €

**POUR :** 67  
**CONTRE :** 0  
**ABSTENTIONS :** 5 [F. MÉRY (+ 1 pouvoir), P. BARAUDON (+ 1 pouvoir), G. MICHAUD]

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 10 AVR 2019

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

